

## Déclaration FSU CTPD 78 du 22 janvier 2008 Ventilation des DHG collèges, SEGPA et lycées

Monsieur l'Inspecteur d'Académie, Mesdames et Messieurs.

Au nom des représentants de la FSU, nous souhaitons vous exprimer solennellement notre profonde insatisfaction quant aux conditions de préparation de ce CTPD. Alors que les chefs d'établissements des collèges et lycées des Yvelines disposent depuis dix jours du volume de leur DHG, que des Commissions Permanentes se tiennent déjà, les représentants des enseignants élus dans cette instance paritaire se sont vus remettre des documents extrêmement lacunaires, contenant de plus des informations discordantes avec les documents examinés lors du CTPA du 12 janvier sous la présidence de Monsieur Le Recteur. C'est ainsi que près de 1700 élèves de collèges et lycées du 78 semblent avoir disparu en quelques jours entre le Rectorat à Versailles et l'IA au Chesnay ... Nous attendons des éclaircissements sur ce point. A la différence des 3 autres départements de l'Académie, aucun groupe de travail préparatoire ne s'est tenu, et en dépit de nos demandes répétées, la notice départementale expliquant les clés de répartition ne nous a pas été transmise. Nous dénonçons une telle opacité et des pratiques qui portent atteinte aux droits des personnels, alors que la participation en hausse aux élections professionnelles de décembre témoigne de l'attachement des enseignants au paritarisme.

La préparation de la rentrée 2009 dans les Yvelines subit les effets de la politique de destruction massive des emplois publics programmée par la RGPP. Fait tristement emblématique, pour la première fois depuis 1945, le budget de l'Education (hors pensions) est en diminution significative alors que l'ensemble des dépenses de l'Etat augmente. Dans le second degré, l'Académie de Versailles, déjà lourdement taxée l'an dernier, connaît de nouveau l'amputation de 319 emplois d'enseignants. Dans les Yvelines, 1743 heures (l'équivalent de 99 ETP) sont retirées des établissements, pour une prévision d'effectifs rectorale de moins 966 élèves. Les collèges sont ponctionnés de 573 heures pour une prévision d'effectifs rectorale de +162 élèves! Il est manifeste que, contrairement aux discours officiels et aux engagements pris, les retraits de moyens sont bien supérieurs à la stricte prise en compte de l'évolution des effectifs : ces nouvelles dégradations, conjuguées à l'abandon de la carte scolaire, accroîtront les inégalités scolaires et territoriales dans un département particulièrement contrasté socialement.

L'examen des DHG 2009 des établissements le confirme : les suppressions d'heures atteignent, dans de nombreux collèges et lycées, des niveaux très importants. Nous demanderons des précisions sur chaque situation : évolution des effectifs, effets des dérogations carte scolaire, évolution de structures, conséquences des fermetures des BEP, nature des compléments, prise en compte des critères sociaux ... L'analyse de la situation des lycées est rendue impossible par la présentation indigente des 2 feuillets du document de l'IA : nous demanderons, en séance, la communication systématique des répartitions de dotation entre les différentes voies de formation ( générale, technologique, professionnelle, post-bac ).

Le volume des moyens non distribués dans les établissements à la date d'aujourd'hui est très élevé : près de 2600 heures, plus du double de la réserve de l'an dernier. S'agit t'il de disposer d'une marge de manœuvre plus importante pour répondre aux demandes de dérogations à la carte scolaire ? De satisfaire les demandes de moyens supplémentaires qui vont émaner des CA ? De financer des expérimentations dans le cadre de projets d'établissements ou de contrats d'objectifs ? Si le principe d'une réserve pour faire face aux ajustements de rentrée est légitime, le volume concerné aujourd'hui ( l'équivalent de 146 ETP) aura pour conséquence des suppressions de postes injustifiées ( car les heures réapparaîtront plus tard sous forme de BMP ou d'HSA ) qui s'ajoutent à celles engendrées par la baisse des moyens. Nous ne pouvons que condamner cette nouvelle pratique qui, par ailleurs, renforce le manque de transparence dans l'attribution des dotations entre établissements ( depuis 2 ans, nous n'avons pu obtenir la réunion d'un CTPD sur les ajustements de juillet ).

En ce qui concerne les HSA, elles vont contribuer encore cette année à la suppression de très nombreux postes. Leur volume imposé dans les DHG, plus de 6% en collèges, plus de 10% en lycées, en moyenne, est sans rapport avec la souplesse nécessaire à l'organisation des services dans les établissements. Ce pourcentage est systématiquement plus élevé dans les collèges ZEP : outre la surcharge de travail imposée à des collègues qui exercent déjà dans des conditions très difficiles, ces HSA fragilisent encore un peu plus la stabilité des équipes en multipliant les compléments de service causés par les menaces de suppression de postes.

A la même époque, l'année dernière dans de très nombreux établissements les parents, élèves et enseignants s'étaient mobilisés pour exiger les moyens nécessaires pour la réussite de tous. La situation faite au département des Yvelines dans le cadre de cette préparation de rentrée est tout aussi contestable. Depuis la rentrée scolaire les parents, élèves et enseignants du département se sont déjà mobilisés à de nombreuses occasions : la manifestation parisienne du 17 janvier en est le dernier exemple. La FSU Yvelines et ses syndicats porteront, lors de la grève interprofessionnelle du 29 janvier, avec force l'exigence d'une tout autre politique pour l'éducation.